

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Bibliothèque Municipale



La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour renforcer la petite équipe qui vous accueille et prendre la relève de ceux qui souhaitent quitter celle-ci. Pas besoin de compétences particulières. Vous aimez lire et avez envie de partager vos lectures. Vous avez quelques moments de disponibles vous pourrez participer à l'accueil des lecteurs et les conseiller lors des permanences. Participer à l'accueil des élèves et leur faire découvrir le plaisir des histoires et des livres. Participer à Livres à Vous...La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 15h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h. Vous êtes intéressés ? Contactez la bibliothèque aux heures d'ouverture de celle-ci, venez rencontrer les bénévoles ou joignez-nous par téléphone au 09 62 58 67 12.



Connaissez-vous l'Eco du Partage ?

Cette association, créée en octobre 2022, rassemble autour des valeurs de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire. Nous souhaitons œuvrer pour une société plus responsable, et développer les liens sociaux sur le Cœur Vert.

L'association sert de cadre à des initiatives citoyennes qui sont en accord avec nos valeurs. Deux initiatives sont ouvertes pour le moment (les nouvelles idées sont les bienvenues !).

Le SEL : Système d'Echange Local

La plateforme Tous Au SEL permet d'échanger des biens et des services de manière non monétisée

Vous voulez emprunter une dé-tapisseuse, vous cherchez à faire arroser vos plantes pendant les vacances, vous pouvez donner des cours de triangle ?

Cette initiative est faite pour vous !

Inscriptions : <https://tousausel.communityforge.net/>

Renseignements : tousausel@gmail.com

Le Groupement d'Achat

Le groupe permet d'échanger sur des opportunités de groupement pour des commandes bio et/ou locales (produits alimentaires, granulés de bois...). Des commandes régulières sont effectuées auprès de Mangez Bio Isère, coopérative de producteurs et transformateurs isérois.

Vous voulez vous approvisionner avec des produits de bonne qualité, vous voulez connaître et/ou faire connaître des bons plans à d'autres « consom'acteurs » ?

Cette initiative est faite pour vous !

Renseignements : contact@ecodupartage.fr, 07 81 65 37 29

Nous organisons des rencontres dans les différentes communes tout au long de l'année, avec des temps d'information, d'atelier pratique et d'échange de biens. Restez informés via notre site internet : www.ecodupartage.fr

Nous serons également présents au forum intercommunal des associations le 2 septembre.



Potager Conseil Municipal des Enfants

Le samedi 20/05, nouvelle séance au potager des enfants qui y ont planté des patates douces, des pastèques, des potimarrons,, des aromatiques. Maintenant que tous les légumes grossissent, **nous vous demandons de ne pas vous servir**, seuls les enfants impliqués dans le projet peuvent participer à la cueillette. Merci de respecter notre travail de jardiniers.

Lily, Louane et Oscar du groupe potager.

TRAVAUX

Rénovation de la sous-station de chauffage de la salle polyvalente

A la suite du remplacement de la chaudière à l'été 2021, des travaux de rénovation ont dû être effectués dans la sous-station de chauffage de la salle polyvalente à l'automne 2022. D'un coût de 9582 € HT, 4791 € HT ont été pris en charge par le Pays Voironnais dans le cadre du Fonds de Concours aux petites communes.

Réfection de la route du Guichard

La réfection de la route du Guichard et du Chemin des Gayères était suspendue dans l'attente d'un projet de création d'un hangar recouvert de panneaux photovoltaïques, projet nécessitant la création de tranchées pour le raccordement au réseau électrique. N'ayant toujours pas à ce jour de certitude et perspective sur la réalisation de ce projet privé, il a été décidé en accord avec la commune de Saint Blaise du Buis de réaliser les travaux de réfection de voirie sans plus attendre. Ils seront réalisés cet été 2023. En effet, s'ils ne sont pas réalisés cette année, les subventions obtenues seront perdues.

Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour définir l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus (naturels, technologiques ou sanitaires).

Depuis novembre 2021, il est rendu obligatoire dans toutes les communes de l'Isère, en raison du risque sismique (modéré à faible) sur l'ensemble du département. Un exercice tous les 5 ans est rendu obligatoire pour tester son opérationnalité, exercice impliquant si possible les habitants. Au-delà de l'obligation réglementaire, l'actualité nous rappelle en effet que toutes les communes sont soumises à de nombreux risques, quelle que soit leur taille : inondation, tempête, feux dus à la sécheresse, accident impliquant un véhicule transportant des matières dangereuses, risque sanitaire covid....

Un groupe de travail composé d'élus et des services de la commune s'est mis en place en mars pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde. Il devra bien sûr être adapté aux moyens d'une petite commune comme Réaumont. Ce travail se poursuivra toute l'année 2023, avec notamment lorsqu'il sera finalisé la réalisation d'un document d'information auprès de la population sur les risques et conduite à tenir en cas de survenance de risques majeurs (DICRIM).

Dénomination des voies et numérotage des maisons

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, la réglementation impose désormais l'adressage - dénomination des voies, des lieux-dits et numérotage des maisons- pour toutes les communes. Par ailleurs les communes doivent fournir une Base Adresse Locale (BAL) standardisée numérique. Cette opération a pour but de faciliter son intégration dans la Base Adresse Nationale accessible à tous sur le portail national adresse.data.gouv.fr.

Des adresses à jour et la mise en œuvre de bonnes pratiques pour cet adressage, c'est la garantie pour une commune et notamment ses habitants d'être plus rapidement secourus, et pour tous c'est le gage d'un accès facilité à la fibre et aux services publics en ligne.

La Commune de Réaumont vient d'engager la vérification et la certification de l'ensemble des adresses pour mettre à jour la Base d'Adresse Locale. Cette base comprend -outre la voie et le numérotage- des positions GPS pour permettre notamment aux secours ou d'une façon générale aux GPS de trouver plus facilement les habitations sur la base de leur adresse. **Cette base est accessible à tous en ligne mais ne contient pas les noms des habitants ou propriétaires.**

Le travail en cours de vérification/ toilettage est fastidieux et méticuleux (plus de 400 adresses à vérifier sur Réaumont.... Si globalement ce sera transparent pour la plupart des Réaumontois, cette vérification permet de constater **certaines incohérences ou mises à jour jamais effectuées**, cette certification des adresses par la commune aura des impacts concrets pour certains d'entre eux à savoir une modification de l'adresse... Les habitants concernés en seront évidemment informés en temps voulu.